



# CONTRAT APARTHOTEL AVEC SERVICE HOTELIER

2018.09.18 / LS

Client		Objet	
Nationalité:		ADRESSE	App. N° : ... Etage Nr : ... Nbr. de client(s) : ..
No. CI / Passeport:		2 lits dans 1 chambre double, 1 cuisine, 1 salon et 1 salle de bain	
Durée			
Entrée en vigueur .....	01.01.2017	Fin de contrat.....	01.07.2017
Durée initiale .....	181 nuits		
Date d'arrivée .....			

Prix, caution, frais et garantie			
Réservation.....	CHF 59.- x 181 nuits	Frais de dossier .....	CHF 100.-/per./dossier
Caution de la clé .....	CHF 150.-/clé	Garantie .....	CHF 59.- x 30 nuits à payer à la signature du contrat

Service hôtelier	
Inclus .....	Voir document «Service hôtelier – 02.02.2016»
Pas inclus .....	Voir document «Service hôtelier – 02.02.2016»
Housekeeping.....	2x Départ (nettoyage avec linges) par mois et 2x Présent (contrôle) par mois

Termes de paiement (6 mois d'avance)			
CHF 59.- x 31 nuits (janv.).....	01.01.2017	CHF 59.- x 30 nuits (avr.).....	01.01.2017
CHF 59.- x 28 nuits (févr.).....	01.01.2017	CHF 59.- x 31 nuits (mai).....	01.01.2017
CHF 59.- x 31 nuits (mars).....	01.01.2017	CHF 59.- x 30 nuits (juin).....	01.01.2017
Coordonnées bancaires.....	Hine Adon Bulle-Gruyère, Banque Cantonale de Fribourg, Bd Pérolles 1, 1701 Fribourg IBAN CH6000768300136241400 N° SWIFT: BEFRCH 22		
Carte de crédit			
( ) Visa ( ) Amex	No .....	Expiration Date.....	CG .....
( ) Eurocard / Mastercard			

Termes générales et informations	
<ol style="list-style-type: none"> <li>Hine Adon Bulle-Gruyère se réserve le droit d'effectuer un contrôle en tout temps.</li> <li>La réservation peut être payée par jour, sem., ou mois, mais doit être payée au plus tard, à la fin du mois pour le mois suivant.</li> <li>Les paiements peuvent se faire par cash ou par carte de crédit à notre réception ou par virement bancaire. Des frais supplémentaire de 3% sont perçus sur les paiements par carte de crédit et des frais supplémentaires de 5% pour les paiements en retard.</li> <li>Tous les frais (garantie, caution clé CHF 150.00, frais de dossier CHF 100.00) doivent être payés avant l'entrée.</li> <li>Une caution de CHF 150.00 est perçue par clé et sera rendue après la fin du contrat, si la clé est rendue.</li> <li>Les papiers nécessaires à la réservation sont: Copie du passeport (ou carte d'identité), Copie carte d'étudiante (Glion) et une copie de la carte de crédit.</li> <li>Un paiement d'un mois est perçu en guise de garantie. La garantie sera rendue (en appliquant le cours du jour + 10% TAX BANK) par virement bancaire après la fin du contrat dans un délai de 6 mois.</li> <li>Le client s'engage, en cas d'annulation ou de départ prématuré, à verser la somme due jusqu'à la fin du contrat.</li> <li>Le client est responsable de la réservation et du paiement : Hine Adon Bulle-Gruyère a le droit d'annuler le contrat dans les 48 heures selon la loi de la filouterie d'auberge si les termes de paiement et les règles ne sont pas respectés.</li> <li>Tout dégât causé par le client lui sera facturé par Hine Adon Bulle-Gruyère, et sera pris sur la garantie de la réservation.</li> <li>Les chambres simples sont pour 1 personne, les chambres doubles sont pour deux personnes.</li> <li>Dans les chambres d'hôtel « Cheval Blanc », il est strictement interdit de cuisiner.</li> <li>Tout changement de personne dans l'appartement est interdit, sauf sous autorisation par Hine Adon Bulle-Gruyère.</li> <li>Un supplément de CHF 10.-/pers./nuit est facturé pour tous visiteurs restants.</li> <li>Hine Adon Bulle-Gruyère s'autorise à changer de chambre / appartement et d'immeuble en cas de besoin.</li> <li>La prostitution, l'abus d'alcool, la drogue et la fumée sont totalement interdits, sous peine de résiliation immédiate du contrat.</li> <li>Nous nous réservons le droit de bloquer la chambre et de vous facturer le changement de serrure si les montants mensuels ne sont pas payés un mois à l'avance.</li> <li>Le repos nocturne, de 22h00 à 06h00, est à respecter rigoureusement et chaque fête qui sera faite sans l'autorisation de Hine Adon Bulle-Gruyère est interdite. Une fête peut engendrer des frais supplémentaires, concernant le nettoyage, les poubelles, le bruit, etc.</li> <li>Lors du service ménage, la clientèle présente dans l'appartement est priée de sortir de ce dernier jusqu'à la fin du service.</li> <li>Notre personnel de ménage ramasse les sacs poubelles verts de Hine Adon Bulle-Gruyère une fois par semaine. Les déchets supplémentaires sont à mettre dans les sacs orange officiels à acheter à la commune et sont à entreposer aux endroits prévus à cet effet.</li> <li>L'appartement doit être rendu en état d'origine, comme il a été disposé au check-in, sinon la remise en état sera facturée, à l'heure, selon le temps utilisé.</li> <li>Notre personnel de ménage ferme toujours la porte après le service de Housekeeping, et nous déclinons toute responsabilité en cas de vol.</li> <li>Hine Adon Bulle-Gruyère décline toute responsabilité s'il y a un dépôt des bagages.</li> <li>Sans l'autorisation de Hine Adon Bulle-Gruyère, aucune autre personne n'étant pas mentionnée sur le contrat ne peut séjourner dans l'appartement.</li> <li>La date de check-out doit être fixée au moins 30 jours à l'avance à notre réception ou par mail à : <a href="mailto:bulle.gruyere@hineadon.ch">bulle.gruyere@hineadon.ch</a></li> <li>En cas de problème technique, veuillez nous contacter sur notre adresse e-mail: <a href="mailto:bulle.gruyere@hineadon.ch">bulle.gruyere@hineadon.ch</a>.</li> </ol>	

Date et signature		
Bulle, le 30/03/2017	XXXXXXXXXXXXXX	Hine Adon Bulle-Gruyère, jo

